



Communauté de Communes des Gorges de l'ARDECHE
Quartier Ratière BP 46 07150 VALLON PONT D'ARC
Tél: 04.75.37.61.13 - Fax : 04.75.38.46.81 -
mail : communesgorgesardeche@wanadoo.fr

Vallon Pont d'Arc, le 8 avril 2014

Daniel SERRE
Président de la Communauté de Communes

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires

OBJET : 1^{ère} séance du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes, qui aura lieu :

Jeudi 17 avril 2014 à 19 h 00
à GROSPIERRES – salle polyvalente

Préalablement : Installation des Conseillers Communautaires par le Président sortant

Ordre du jour :

Sous la présidence du doyen de l'assemblée :

- Election du Président

Sous la présidence du nouveau Président (*):

- Fixation du nombre de vice-Présidents et de membres du Bureau
- Election des vice-Présidents
- Election des autres membres du Bureau
- Election des délégués au sein des Syndicats Intercommunaux et diverses instances
- Délégations au Président et au Bureau
- Mise en place de la Commission Locale d'Evaluation du Transfert des Charges (CLETC) et des commissions de travail thématiques
- Questions diverses

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Président
Daniel SERRE



(*) ordre du jour prévisionnel (le nouveau Président pouvant souhaiter ajourner certains points prévus à l'ordre du jour)

Délégué suppléant : vous êtes invité à participer à la séance sans voix délibérative sauf en cas d'absence du délégué titulaire